# Moto Club La Ruche Nouanaise

Affilié à la Fédération Française de Motocyclisme N° 0788
Ligue du centre

Michaël MEGRET Président
58 Rue Cécile Boucher
41600 LAMOTTE BEUVRON
02 54 83 09 54 06 83 90 20 10

## CONFIRMATION D'ENGAGEMENT :

## MOTO CROSS DE NOUAN LE FUZELIER
## LE DIMANCHE 22 JUIN 2014

Pour le bon déroulement de la course, nous vous rappelons :

- ✓ que vous devez respecter les horaires du règlement,
- ✓ qu'il est interdit de laver les motos dans le parc coureur : une aire de lavage est réservée à cet effet
- ✓ que les chiens doivent être tenus en laisse
- ✓ que les barbecues sont interdits **sur tout le site**
- ✓ que l'utilisation de véhicule motorisé est interdit dans le parc coureur.

Le non-respect de ces quelques règles et du règlement sera suivi d'une exclusion immédiate du pilote et de ses accompagnateurs.

A votre arrivée, vous devrez faire le pointage administratif.
Vous devrez présenter

- votre licence
- une pièce d'identité
- un extincteur (Suivant l'article 8-7 du règlement de moto cross )

Vous aurez quatre bracelets qui seront mis par les membres de l'organisation :

- un pour le pilote
- deux accompagnateurs
- un pour le panneauteur ou mécanicien, cette personne devra présenter sa licence pour avoir son bracelet.

Nous vous souhaitons une bonne course et une agréable journée sur notre site.

Le bureau du MC La Ruche Nouanaise